

# Principes d'utilisation IA dans la recherche

Résumé des principes de base d'utilisation des outils IA dans la recherche qui se trouvent dans la FAQ : <https://unil.ch/numerique/home/menuguid/ia-recherche.html>

Principes adoptés également par d'autres universités en accord avec les lignes directrices sur l'utilisation responsable de l'IA générative dans la recherche élaborées par le Forum de l'Espace européen de la recherche.

- 1. Assumer la responsabilité finale du contenu scientifique produit
- 2. Utiliser l'IA générative de manière transparente
- 3. Accorder une attention particulière aux questions de protection des données
- 4. Respecter les législations nationales et internationales applicables, comme pour leurs activités de recherche régulières.
- 5. Continuer à apprendre à utiliser correctement les outils d'IA générative
- 6. S'abstenir d'utiliser des outils d'IA générative dans des activités sensibles

# 1. Assumer la responsabilité finale du contenu scientifique produit

- Les chercheurs gardent la responsabilité de l'intégrité du contenu généré par ou avec l'aide d'outils d'IA.
- Ils adoptent une approche critique vis-à-vis des résultats produits par l'IA générative, conscients de ses limites comme les biais, les hallucinations et les imprécisions.
- Les systèmes d'IA ne peuvent être considérés ni comme auteurs, ni comme coauteurs. L'auteur présume d'une capacité d'agir et d'une responsabilité, attributs réservés aux chercheurs humains.
- Les chercheurs s'abstiennent d'utiliser des données fabriquées par l'IA générative dans le processus scientifique, telles que la falsification ou la manipulation de données de recherche originales.

## 2. Utiliser l'IA générative de manière transparente

- Pour garantir une transparence, les chercheurs détaillent l'utilisation significative des outils d'IA générative dans leur processus de recherche, incluant le nom de l'outil, sa version, la date, etc., ainsi que son impact sur la recherche. Ils rendent disponibles les inputs (prompts) et outputs, conformément aux principes de la science ouverte.

- Ils tiennent compte de la nature stochastique des outils d'IA générative, qui tendent à produire des résultats variés à partir du même input, et s'efforcent d'atteindre la reproductibilité et la robustesse dans leurs résultats et conclusions.

# 3. Accorder une attention particulière aux questions de protection des données

Cela concerne les questions de confidentialité, de vie privée et de droits de propriété intellectuelle lors du partage d'informations sensibles ou protégées avec les outils IA.

- Les chercheurs se montrent prudents avec les données sensibles ou non publiées, conscient que les inputs générés ou téléchargés peuvent être réutilisés pour d'autres fins, comme la formation de modèles d'IA.

- Ils s'abstiennent de transmettre des données personnelles à des systèmes d'IA générative en ligne sans le consentement des individus concernés et garantissent le respect des règles de protection des données de l'UE.

# 4. Respecter les législations nationales et internationales applicables, comme pour leurs activités de recherche régulières.

Cela inclut une attention particulière à la protection des droits de propriété intellectuelle et des données personnelles dans les productions de l'IA générative :

- Les chercheurs sont attentifs au potentiel de plagiat dans les outputs d'IA générative et respectent le travail des autres en le citant de manière appropriée.

- Si la production de l'IA contient des données personnelles, les chercheurs doivent gérer ces données de manière responsable, suivant les règles de protection des données.

# 5. Continuer à apprendre à utiliser correctement les outils d'IA générative

Le but étant de maximiser les avantages de ces outils, y compris en participant à des formations.

- Les outils d'IA générative évoluent rapidement, et il est important de se tenir au courant des meilleures pratiques et de les partager avec ses collègues et d'autres parties prenantes.

# 6. S'abstenir d'utiliser des outils d'IA générative dans des activités sensibles

Activités sensibles qui pourraient affecter d'autres chercheurs ou organisations (comme l'évaluation par les pairs, l'évaluation de propositions de recherche, etc.) :

- Éviter l'utilisation d'outils d'IA générative réduit les risques de traitement ou d'évaluation inéquitables pouvant résulter de leurs limites.